

Note Méthodologique : Organisation et Plan de Prévention en Sécurité Routière au Travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Réduire le risque routier professionnel nécessite une approche structurée, alignée sur un système de management (références ISO 39001, PDCA) et révisée périodiquement.

- Périmètre couvrant déplacements en mission et trajets domicile-travail selon l'exposition.
- Dispositif vivant intégrant retours d'expérience, formation et amélioration continue.
- Cohérence entre gouvernance, planification opérationnelle et accompagnement des conducteurs.
- Décisions intégrées : achats véhicules, gestion des missions, maintenance, analyse des trajets.

Point clé : La sous-déclaration des presque-accidents fausse l'analyse ; prévoir un format de remontée simple et des points d'échange mensuels.

Objectifs de la mission

- Prioriser les risques majeurs issus de l'analyse des déplacements.
 - Fixer des cibles chiffrées et datées (ex. -20 % d'accidents corporels sur 24 mois).
 - Assurer la conformité documentaire et la traçabilité des décisions.
 - Professionnaliser la planification des missions et l'aptitude à conduire.
 - Déployer des formations ciblées sur les expositions réelles.
 - Analyser systématiquement accidents et presque-accidents, ajuster selon audits/REX.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des expositions par métier, zone et horaire (accidents 36 mois, presque-accidents, itinéraires critiques).
- Plan de prévention routier documenté (objectifs, règles de conduite, critères de planification, contrôles véhicules, aptitudes, sous-traitants).
- Matrice risques/mesures, fiches processus et plan d'audit annuel.
- Gouvernance formalisée : COPIL, responsabilités (direction, HSE, RH, achats, exploitation), revues planifiées.
- Tableau de bord resserré (8–12 indicateurs, cibles, seuils d'alerte) et règles de décision associées.
- Intégration opérationnelle : reparamétrage des outils de planification, itinéraires types, check-lists de départ/contrôles.

- Plan de formation pluriannuel par profil et supports de communication continue.

Démarche méthodologique (étapes)

1) Cadrage et cartographie des expositions

- Collecter 36 mois d'accidents, presque-accidents, itinéraires critiques; qualifier facteurs aggravants.
- Produire la cartographie des expositions et prioriser selon gravité/fréquence/maîtrise.
- Fiabiliser la donnée (format de remontée simple, points mensuels).

2) Gouvernance, responsabilités et ressources

- Formaliser COPIL, rôles (direction, HSE, RH, achats, exploitation) et revues trimestrielles.
- Définir un rythme pragmatique (COPIL 6–8 semaines) et un référentiel de décisions.
- Allouer les ressources : maintenance, télématique, communication interne, suivi d'actions, coordination prestataires.

3) Élaboration du plan de prévention routier

- Rédiger le plan (objectifs, règles de conduite, planification, contrôles, aptitudes, sous-traitants).
- Produire matrice risques/mesures, fiches processus, plan d'audit annuel.
- Intégrer cas réels, seuils opérationnels et dérogations encadrées.

4) Intégration dans la planification et les opérations

- Reparamétrer outils de planification (adresses, temps réalistes, fenêtres, itinéraires évitant zones/horaires à risque).
- Poser des critères bloquants et boucles de validation en cas de contrainte.
- Instaurer un retour d'expérience hebdomadaire court pour ajustements rapides.

5) Développement des compétences et communication

- Construire un plan de formation pluriannuel par profil avec traçabilité et évaluations.
- Pédagogie active : cas, simulateur, gestion de la fatigue, éco-conduite, conditions dégradées.
- Fixer des volumes (ex. 7 h initiales profils critiques) et un recyclage annuel + communication continue.

6) Suivi, audits et amélioration continue

- Déployer un tableau de bord (8–12 indicateurs, cibles, seuils) et un programme d'audit interne (≥ 1 cycle/an).
- Analyser les causes racines, prioriser et documenter les corrections; communiquer les résultats.
- Standardiser définitions et sources, vérification croisée mensuelle; ancrer le PDCA.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / Délai	Attendus clés
COPIL sécurité routière	Toutes les 6–8 semaines	Pilotage, arbitrages, suivi des actions.

Revue opérationnelles	Mensuel	Indicateurs, anomalies, décisions sous 15 jours en cas d'écart.
Revue de direction	Trimestriel (≥4/an)	Objectifs, ressources, résultats et ajustements.
Revue de conformité documentaire	2 fois/an	Complétude, lisibilité, traçabilité.
Audit interne du dispositif	Annuel	Couverture des processus critiques et plan d'actions.
Traitement d'un accident grave (trajet ou mission)	Analyse ≤ 15 jours; décision ≤ 30 jours; REX à J+30	Causes, mesures associées, partage et vérification des actions.

Rôles & responsabilités

Client

- Direction : valide objectifs, alloue moyens, tient la revue de direction.
- HSE/RH/Achats/Exploitation : anime COPIL, déploie règles, suit les actions correctives.
- Pilote ressources : maintenance, télématique (si utilisée), communication interne, coordination avec prestataires.
- Équipes terrain : appliquent procédures, utilisent check-lists, remontent incidents et presque-accidents.

Consultant

- Réalise le diagnostic et la cartographie des expositions (36 mois, presque-accidents, itinéraires).
- Structure la gouvernance (COPIL, rôles, référentiel de décisions) et le rythme des revues.
- Rédige le plan de prévention, la matrice risques/mesures, les fiches processus et le plan d'audit.
- Intègre opérationnellement : reparamétrage des outils de planification, conception d'itinéraires types.
- Conçoit le tableau de bord et accompagne formation/communication.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Historique 36 mois : accidents, presque-accidents, signalements; itinéraires critiques.
- Données métiers/zones/horaires et volumes d'exposition (heures de conduite, nuit, zones à risque).
- État de la flotte et maintenance; aptitudes médicales et compétences des conducteurs.
- Outils de planification et temps de trajet de référence; règles actuelles et mécanismes de dérogation.
- Cartographie des zones à risque et informations contextuelles (météo/événements) si disponibles.
- Clauses/exigences sécurité pour sous-traitants et coordination interentreprises.
- Indicateurs existants, définitions et sources de données à standardiser.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- COPIL toutes les 6–8 semaines; revues opérationnelles mensuelles; revue de direction trimestrielle (≥4/an).

- Revue de conformité documentaire 2 fois/an et audit interne annuel couvrant les processus critiques.
- Dérogations encadrées avec traçabilité; critères bloquants simples pour arbitrer sécurité/service.
- Tableau de bord resserré (8–12 indicateurs); définitions standardisées et vérifications croisées mensuelles.
- Post-incident : analyse formelle \leq 15 jours; décisions sous 15 jours en cas d'écart; REX partagé à J+30.
- Sous-traitants intégrés : clauses sécurité, audits proportionnés (ex. 1/an à risque élevé), gestion des non-conformités et partage des données critiques.
- Risques à maîtriser : sous-déclaration, gouvernance trop lourde/rare, dérive des indicateurs, conflits d'objectifs.